

LE BREVET PROFESSIONNEL

De la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

UC TRANSVERSALES

UC 1 : Utiliser les moyens de communication adaptés aux situations de la vie professionnelle

- 1-1 : Communiquer oralement avec ses interlocuteurs
- 1-2 : Produire les différents écrits de la vie professionnelle
- 1-3 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans les situations courantes de la vie professionnelle
- 1-4 : Constituer une documentation sur un thème de la vie professionnelle

UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

- 2-1 : Identifier les types de publics et leurs caractéristiques
- 2-2 : Utiliser des modes de communication adaptés à ces publics
- 2-3 : Utiliser des démarches adaptées aux différents publics

UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation

- 3-1 : Analyser les contraintes (finalités, contextes, milieux)
- 3-2 : Fixer les objectifs en rapport avec le projet et les contraintes
- 3-3 : Organiser le déroulement général du projet
- 3-4 : Choisir le mode et les critères d'évaluation du projet

UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

- 4-1 : Participer au fonctionnement de la structure
- 4-2 : Participer à l'administration de la structure
- 4-3 : Assurer le tutorat de certains personnels
- 4-4 : Participer à la gestion de l'activité

UC DE SPECIALITE

UC 5 : Préparer une action d'animation

- 5-1 : Analyser le contexte de l'action (contraintes, milieu, finalités,...)
- 5-2 : Prendre en compte le public concerné par l'action (motivations, finalités,...)
- 5-3 : Organiser une action en tenant compte des règles
- 5-4 : Evaluer son action et expliciter ses choix

UC 6 : Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet

- 6-1 : Conduire une action d'animation avec un groupe
- 6-2 : Adapter son action
- 6-3 : Faire découvrir des enjeux, des règles et leur sens

UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles

- 7-1 : Rappeler les connaissances générales nécessaires
- 7-2 : Rappeler les connaissances réglementaires et liées à la sécurité
- 7-3 : Mobiliser les connaissances humaines
- 7-4 : Mobiliser les connaissances professionnelles en situation

UC DE LA MENTION

UC 8 : Conduire une action éducative

- 8-1 : Animer, initier aux activités de la spécialité
- 8-2 : Eduquer aux règles
- 8-3 : Perfectionner ou entrainer (à un premier niveau de compétition)
- 8-4 : Evaluer son action et expliciter ses choix

UC 9 : Maîtriser les outils ou techniques de la spécialité

- 9-1 : Présenter les exigences fixées
- 9-2 : Maîtriser les techniques professionnelles liées à l'exercice du métier
- 9-3 : Expliciter la (ou les) technique(s) utilisée(s)

UC D'ADAPTATION

UC 10 : Le pneumatique, forces d'adhérence, comportement du véhicule, incidences sur pilotage et réglages du véhicule.